Organisation mondiale de la Santé

**SOIXANTE-SIXIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ** **A66/10 Rev.1 Add.1**
**Point 13.3 de l'ordre du jour provisoire** **16 mai 2013**

# Rapport sur les incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

**1. Résolution** Projet de plan d'action global pour la santé mentale 2013-2020

**2. Lien avec le budget programme 2012-2013 (voir document A64/7 http://apps.who.int/gb/ebwha/pdf_files/WHA64/A64_7-fr.pdf)**

Objectif(s) stratégique(s) : 3

Résultat(s) escompté(s) à l'échelle de l'Organisation : 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5 et 3.6

**En quoi cette résolution contribue-t-elle à la réalisation des résultats escomptés à l'échelle de l'Organisation ?**

La résolution est liée aux six résultats escomptés mentionnés ci-dessus et à leurs indicateurs, notamment : le nombre d'États Membres dont le budget consacré à la santé mentale représente plus de 1 % du budget total de la santé ; le nombre d'États Membres ayant commencé à élaborer une politique ou une loi de santé mentale ; le nombre d'États Membres à revenu faible ou intermédiaire qui présentent chaque année des indicateurs de santé mentale de base ; et l'existence d'orientations factuelles sur l'efficacité des interventions pour la prise en charge de certains troubles mentaux, comportementaux ou neurologiques, et des troubles dus à l'usage de substances psychoactives.

**Les produits ou services demandés dans cette résolution sont-ils déjà inscrits dans le budget programme ? (Oui/non)**

Non

**3. Coût estimatif et incidences en termes de personnel par rapport au budget programme**

**a) Coût total**

**Indiquez i) la durée de la mise en œuvre des activités du Secrétariat demandées dans la résolution, et ii) le coût de ces activités (à US $10 000 près)**

i) 8 années (couvrant la période 2013-2020)

ii) Total : US $97 millions (personnel : US $37 millions ; activités : US $60 millions)

**b) Coût pour l'exercice 2012-2013**

**Indiquez la partie du coût indiqué au 3.a) qui correspond à l'exercice 2012-2013 (à US $10 000 près)**

Total : US $6 millions (personnel : US $2 millions ; activités : US $4 millions)

**Indiquez à quels niveaux de l'Organisation les dépenses seront encourues, en précisant les Régions, le cas échéant**

Siège : 26 % ; niveau régional : 20 % et niveau des pays : 54 %

**Le coût estimatif est-il entièrement inclus dans le budget programme approuvé pour l'exercice 2012-2013 ? (Oui/non)**

Non

**Si « non », indiquez le montant qui n'est pas inclus**

US $1,4 million (25 % du coût estimatif)

**c) Incidences au plan du personnel**

**La résolution peut-elle être mise en œuvre par le personnel déjà en poste ? (Oui/non)**

Non

**Si « non », indiquez le personnel supplémentaire nécessaire – en équivalent plein temps –, en précisant dans quelles Régions et en indiquant les qualifications requises, le cas échéant**

5,5 membres du personnel supplémentaires seront nécessaires au Siège (4 experts internationaux en santé publique et troubles mentaux, 1 secrétaire et 1 membre du personnel à 50 % pour les travaux relatifs aux questions financières).

6 membres du personnel supplémentaires seront nécessaires dans les six Régions de l'OMS (6 experts internationaux en santé publique et troubles mentaux connaissant les besoins respectifs des Régions).

18 membres du personnel supplémentaires seront nécessaires dans les 18 pays des six Régions de l'OMS (18 experts locaux en troubles mentaux et dans les domaines correspondant aux besoins nationaux et locaux).

**4. Financement**

**Le coût estimatif pour l'exercice 2012-2013 indiqué au 3.b) est-il entièrement financé ? (Oui/non)**

Non

**Si « non », indiquez le déficit de financement et comment les fonds seront mobilisés (précisez les sources de fonds escomptées)**

US $1,5 million devront être mobilisés pour couvrir la mise en œuvre au cours du second semestre de 2013 auprès des États Membres, des organisations multilatérales et d'autres partenaires.

= = =